

ACTUALITÉS _____

Les dates clés de la réouverture progressive

Mardi 28 avril 2020, le Premier ministre Edouard Philippe s'est exprimé dans l'hémicycle afin de présenter le **plan de déconfinement progressif du gouvernement**. Une annonce complétée le soir même par Jean-Michel Blanquer, qui est revenu sur les **modalités de la réouverture des écoles et établissements scolaires** :

- **A partir du 7 mai**, chaque département se verra attribuer une couleur en fonction du niveau de circulation du virus au sein de sa population : **vert** si la circulation y est réduite, **rouge** si elle est plus élevée. De cette catégorie dépendra la réouverture des collèges (voir plus bas). En outre, en zone rouge, les maires auront la possibilité de refuser l'ouverture de leurs écoles primaires, maternelles et élémentaires.
- **A partir du lundi 11 mai, réouverture des écoles** aux élèves sur la base du volontariat et **sous réserve de l'application stricte de la doctrine sanitaire**. Cette réouverture se fera sous le pilotage des directeurs d'école et des inspecteurs de circonscription et ce, en concertation avec les collectivités locales, territoriales et les parents d'élèves.
- **Lundi 18 mai, accueil des 6^e et des 5^e des collèges situés en département vert** avec masques obligatoires pour les élèves et respect stricts des consignes sanitaires, en concertation avec les services des Conseils départementaux.
- **Fin mai** : la réouverture des lycées et des classes de 4^e et de 3^e sera réétudiée par le gouvernement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. La priorité sera donnée aux lycées professionnels pour lesquels les risques de décrochage sont plus à craindre.

Les concertations continuent au niveau rectoral et départemental

Depuis le 13 avril, date à laquelle le président de la République a annoncé la réouverture progressive des écoles et établissements scolaires à compter du 11 mai, la rectrice de l'académie d'Amiens, Stéphanie Dameron, a souhaité mener un certain nombre **de réunions de concertations** afin de **co-construire cette reprise avec l'ensemble des partenaires et acteurs de l'Ecole**.

Ainsi, **18 réunions et entretiens ont déjà été menés** pour pouvoir recueillir l'avis du plus grand nombre sur cette préparation : délégués académiques et conseillers techniques, directions diocésaines, corps d'inspection, organisations syndicales représentatives des chefs d'établissement et des personnels, élus au conseil académique de la vie lycéenne, représentants des bassins d'éducation et de formation, fédérations de parents d'élèves, collectivités territoriales et maires.

La concertation se poursuit, d'autres réunions sont programmées afin que, dans un premier temps, la réouverture des écoles maternelles, élémentaires et primaires puisse se faire en tenant compte des spécificités locales et dans le respect du protocole sanitaire, qui sera dévoilé sous peu.

Aider et accompagner les directeurs et chefs d'établissements à l'application du protocole sanitaire national : les médecins et infirmiers de l'Education nationale mobilisés

De manière à **accompagner les chefs d'établissements, directeurs d'écoles et inspecteurs de circonscription** dans la mise en œuvre sanitaire de la réouverture et apporter des réponses à leurs nombreuses questions pratiques (application des protocoles sanitaires, modalités d'accueil des élèves, adaptations à apporter aux habitudes de travail et locaux...), les **médecins et infirmiers de l'Education nationale de l'académie** sont à pied d'œuvre et se tiennent à la disposition des personnels :

- Depuis mardi 28 avril, une quinzaine d'entre eux gèrent, par roulement et à distance, une **plateforme téléphonique d'aide et d'accompagnement** dédiée aux personnels de direction, aux directeurs d'école et aux inspecteurs de circonscription.
- Au sein des établissements scolaires, les médecins ou infirmiers du réseau coordonné sont aussi mobilisés et joignables à leurs coordonnées habituelles.

En outre, la **Délégation académique à la formation des personnels (DAFPEN)** et les personnels de santé des trois départements proposent **à partir du lundi 4 mai des formations aux gestes barrières**.

- Celles-ci se tiendront en classes virtuelles et seront proposées **dans un premier temps aux personnels du 1^{er} degré**. Elles seront organisées par circonscription et animées par les équipes médecins et infirmiers de ces mêmes circonscriptions.
- **A partir du 11 mai, les personnels du 2nd degré** pourront aussi bénéficier de ces sessions avec le renfort des formateurs Santé sécurité au travail pour les lycées et les lycées professionnels.
- Les modalités de formations aux gestes barrières pour les personnels du rectorat sont en cours d'étude et seront mises en place et communiquées prochainement.

Les procédures d'orientation en cours pour les familles et élèves

Les collèges et lycées entrent désormais dans la phase définitive des vœux d'orientation : à partir du 11 mai, les élèves de 3^e et de 2nde et leurs familles vont devoir [saisir les vœux](#) via le téléservice d'orientation ou par la procédure papier en lien avec les établissements.

Mise en valeur des métiers en tension : la chaîne locale Wéo présente « Parcours express »

A partir du 28 avril 2020, Aurélie Desmet (Directrice générale d'ABC Organisation, participante et finaliste de deux saisons de Pékin Express) animera **une série de dix émissions** consacrées à la **présentation de métiers en tension** et des **parcours d'orientation** associés. Pendant une trentaine de minutes, des salariés présenteront leur métier, expliqueront pourquoi ils l'aiment et comment ils s'adaptent à la situation sanitaire actuelle.

Un psychologue de l'Education nationale et des enseignants présenteront les formations qui permettent d'exercer ces métiers et des élèves apporteront leur **témoignage** et leur questionnement. Ce programme sera diffusé **3 fois par jour sur la chaîne régionale WEO** (11h/18h/22h) et disponible en replay. Consulter le site de Wéo [ici](#).

ANALYSE _____

Comprendre le virus et les bonnes pratiques : 4 questions au professeur Arnaud Fontanet, épidémiologiste à l'Institut Pasteur et membre du Conseil scientifique

Arnaud Fontanet est **professeur au Conservatoire national des arts et métiers et à l'Institut Pasteur** dont il dirige depuis 20 ans **l'Unité d'épidémiologie des maladies émergentes**. Il est en outre **l'un des 11 membres du Conseil scientifique** installé par Olivier Véran dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 pour donner l'éclairage de la recherche scientifique aux prises de décisions de l'exécutif.

Depuis le mois de mars, **des relations fortes se sont tissées** entre l'académie et l'Institut Pasteur, qui mène actuellement une nouvelle enquête séro-épidémiologique, cette fois-ci au sein des écoles primaires de Crépy-en-Valois, après avoir tiré de riches enseignements des investigations au sein d'un collège et d'un lycée de cette même commune (consulter [ici](#) les résultats de l'enquête précédente).

Le professeur Fontanet a ainsi accepté de **répondre à 4 questions** posées par plusieurs de nos agents : une exceptionnelle occasion de disposer d'un éclairage averti et d'éléments scientifiques permettant de **mieux comprendre la manière dont le virus se propage** et des situations qui pourront être rencontrées lors de la reprise des cours.

L'ACADEMIE - Quels symptômes les enfants sont-ils susceptibles de présenter ?

Pr Fontanet – *D'une façon générale, on constate que les symptômes présentés par les jeunes enfants sont peu marqués. Il s'agit principalement de signes d'infection respiratoire et de fièvre.*

- *La fièvre est le symptôme le plus évident : une température supérieure à 37,8°C doit alerter aussi bien les parents avant le départ à l'école que les membres de la communauté scolaire.*
- *L'affection des voies aériennes supérieures est aussi un symptôme très courant : nez qui coule, mal de gorge, accompagné éventuellement d'une toux sèche, de type toux d'irritation.*
- *Chez des sujets un peu plus âgés, on constate des douleurs musculaires, courbatures, frissons, fatigue.*
- *Des troubles digestifs (diarrhées) peuvent aussi survenir.*

Deux symptômes très marquants sont à ce jour identifiés chez les adultes sans que l'on en connaisse encore leur fréquence chez les enfants : la perte du goût et de l'odorat, présentés par 1/3 des adultes positifs.

L'ACADEMIE – Les enfants sont-ils plus ou moins contagieux que les adultes ?

Pr Fontanet – *Il convient tout d'abord de faire une différence entre les collégiens, les lycéens et les enfants du primaire.*

Les élèves de collèges et lycées sont plus proches des adultes dans l'expression clinique de la maladie : ils présentent des symptômes assez typiques, de manière plus franche, et sont contagieux comme l'a démontré l'enquête de l'Institut Pasteur menée début avril au lycée de Crépy-en-Valois. Heureusement, ils font très rarement des formes graves de la maladie.

Au niveau des jeunes enfants, les premières constatations au niveau national et international tendent à montrer de faibles taux de contamination sur cette population ainsi que, d'une façon générale, des formes bénignes. Ces derniers semblent moins susceptibles à l'infection que ne le sont les adultes et les adolescents et seraient moins susceptibles de transmettre ce virus.

La première étude menée à Crépy-en-Valois a permis de tester une certaine quantité d'enfants de moins de 14 ans : seulement 2,7 % étaient positifs courant février alors même que le virus y circulait largement et en l'absence de tout gestes barrières. Actuellement, l'étude de la circulation du virus au sein des enfants du primaire fait l'objet d'une investigation dirigée par nos soins dans la ville de Crépy-en-Valois.

L'ACADEMIE – Quelle est l'efficacité des gestes barrières ?

Pr Fontanet – *Le lavage des mains est primordial, au savon et à l'eau pour les plus petits, éventuellement avec du gel hydroalcoolique pour les plus grands. Il s'agit là de mesures d'hygiène essentielles que les élèves doivent respecter dans leur quotidien, que l'on parle du COVID-19 ou de tout autre agent infectieux.*

Le vecteur principal du COVID-19 est le postillon : en cela, maintenir une distanciation physique à minima d'un mètre entre les personnes est aussi un impératif.

Quant aux masques, ils seront obligatoires pour les collégiens et les lycéens mais non recommandés pour les primaires.

Il faut noter en outre qu'un masque mal utilisé, par une population non éduquée à sa manipulation, peut s'avérer un faux ami. Une personne qui passerait son temps à le réajuster, à le toucher, s'exposerait à un danger compte tenu de la proximité des yeux, du nez et de la bouche. Le risque avec un masque, c'est de se penser protégé et de négliger en conséquence les gestes barrières essentiels : rester à distance, se laver les mains et éviter de toucher son visage.

L'ACADEMIE – Du matériel, des enfants ou des adultes, quels sont les éléments les plus à risque en terme de propagation du virus ?

Pr Fontanet – *Toute surface peut être contaminée via les postillons et le virus peut y rester, en général, plusieurs heures. Le principal risque est tout simplement de ne pas respecter les gestes barrières : il faut rester à distance les uns des autres, se laver les mains très régulièrement, nettoyer les surfaces et éviter le contact des mains avec le nez, la bouche, les yeux.*

3 PRINCIPES : VIVRE AVEC LE VIRUS, AGIR PROGRESSIVEMENT, ADAPTER LOCALEMENT

Quelle que soit l'échéance de la réouverture des établissements scolaires, il faut d'ores et déjà apprendre à vivre et à travailler avec le virus. Au niveau de l'Education nationale, la mise à disposition des **protocoles détaillés** qui devront être appliqués par nos personnels dans le cadre de la reprise est **imminente**.

Ce **cadre national** fera l'objet d'une **circulaire reprise au Bulletin officiel** et sera structuré en plusieurs parties : d'une part une doctrine sanitaire, comprenant un référentiel sanitaire du ministère des Solidarités et de la Santé et un second rédigé par le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (2 guides), d'autre part une doctrine d'accueil et pédagogique, composée d'un kit de réouverture et de fiches pédagogiques.

Plusieurs des règles essentielles de ces doctrines ont d'ores et déjà été détaillées par le ministre Jean-Michel Blanquer le mardi 28 avril :

- Maximum 15 élèves par classe ;
- Primauté des gestes barrières et des mesures d'hygiène ;
- Port de masque pour tous les personnels, une partie d'entre eux ayant déjà été livrés au sein des DSDEN ;
- Pas de masque pour les maternelles, uniquement en cas de besoin pour les élémentaires, obligatoires pour le 2nd degré.

Lors de leur reprise, les élèves et les personnels ne retrouveront pas des modes normaux de scolarité. Les journées et cours pourront ainsi être organisés selon 4 situations :

- En classe ;
- A domicile donc à distance ;
- En étude, si les locaux et l'âge des élèves le permettent ;
- En activités sportives, de santé, culturelles et civiques.

Focus sur _____

Gérer le quotidien, préparer la reprise : des formations en « Discipline positive » pour les parents et les enseignants

Depuis 2016, des chefs d'établissements, des enseignants ainsi que des parents d'élèves du département de la Somme bénéficient de sessions de formation à la « Discipline positive » : il s'agit d'une **démarche éducative** proposant de **développer les compétences sociales des élèves avec fermeté et bienveillance**, dans un esprit de respect mutuel, dont les outils et méthodes sont applicables aussi bien au sein des familles que des écoles et plus largement des communautés.

Afin d'accompagner au mieux le corps enseignant et les parents d'élèves, contraints à suivre un mode de vie complexe et parfois déstabilisant en cette période de confinement, plusieurs ateliers sont actuellement **pilotés par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)** avec l'appui financier de **l'Agence régionale de santé (ARS)** des Hauts-de-France dans le cadre du projet intitulé « *Discipline Positive en action des compétences psychosociales renforcées* ».

Depuis le 6 avril, 3 100 parents ont ainsi pu participer à des **ateliers virtuels d'approfondissement** (de 4 à 10 heures par semaine selon le format choisi). Les thématiques sont multiples : poser un cadre ferme et bienveillant dans l'environnement familial, encourager ses enfants, gérer les conflits de fratrie, parler des processus du changement...

Victime de son succès, une 1^{ère} session de **classes virtuelles à destination des enseignants** de la Somme a permis de réunir **450 personnes** ; une seconde session va ouvrir prochainement. La possibilité d'une extension aux enseignants des deux autres départements de l'académie est en cours d'étude.

De plus, près de **90 chefs d'établissements** de l'académie se sont inscrits à de prochaines sessions afin de disposer de pistes de travail quant à la gestion post-confinement : compréhension des processus post-traumatiques, reprise progressive dans les établissements, amener la sécurité dans l'incertitude...

Pour plus de renseignements sur la Discipline positive et des exemples de méthodes, des [vidéos en ligne](#) sont à votre disposition.

AGENDA _____

- **4 mai** : mise en ligne de **ressources pédagogiques** académiques 1^{er} et 2nd degré sur la thématique "Accueillir la parole de l'élève pour le retour en classe", [sur le site disciplinaire d'Histoire et géographie](#) de l'académie d'Amiens.
- **A partir du 4 mai** : formations quotidiennes aux gestes barrière et à leur éducation (classes virtuelles)
- **6 mai – 13h45** : **Tous prêts pour la dictée !** France 3, Lumni et le ministère de l'Education nationale s'associent pour la deuxième année consécutive autour du programme-événement « Tous prêts pour la dictée ! ».
- **11 mai** : début de la **reprise progressive des cours pour les écoles** primaires, maternelles et élémentaires.
- **17 mai** : clôture des inscriptions au **Concours académique Moteur!** Plus de renseignements [sur le site de l'académie](#) et [sur le site Moteur!](#)
- **18 mai** : reprise pour les élèves de 6^e et de 5^e des collèges des départements en zone verte.
- **19 mai** : début de la phase d'admission **Parcoursup** (jusqu'au 13 juillet).

RESSOURCES HUMAINES _____

03 22 823 825 : la cellule de soutien et d'écoute toujours active

La cellule téléphonique d'écoute et d'entraide mise en place par l'académie début avril à destination de ses personnels est toujours active : le 03 22 823 825 est joignable du lundi au vendredi de 9h à 18h. Des personnels médico sociaux (psychologues, assistants sociaux du personnel, médecin de prévention) assistés par les secrétaires des centres médico-scolaires sont à votre disposition si vous ressentez le besoin de vous exprimer et d'échanger.

**Vous avez des questions,
des remarques sur cette lettre d'information ?**

**Réagissez en suivant ce lien
Nous sommes à votre écoute**